



Cher(e) futur(e) et actuel(le) grimpeur(se) et/ou canyoneur(se), tu as choisi d'assouvir ta passion au sein du club de Montagne Réunion et nous t'en félicitons. Toutefois, avant de te lancer corps et âmes, merci de lire ces quelques règles de base relatives au bon fonctionnement de l'association et de vérifier que

Cher(e) futur(e) et actuel(le) grimpeur(se) et/ou canyoneur(se), tu as choisi d'assouvir ta passion au sein du club de Montagne Réunion et nous t'en félicitons. Toutefois, avant de te lancer corps et âmes, merci de lire ces quelques règles de base relatives au bon fonctionnement de l'association et de vérifier que tu y adhères.

Article 1- La priorité, c'est la sécurité

En tant que débutant, le moniteur est mon « maître ». J'apprends les règles et applique **les consignes de sécurité** à la lettre ! En tant qu'autonome, je reste concentré et j'écoute les conseils avisés. Un accident est si vite arrivé ! A la salle, je suis concentré(e) quand j'assure, je fais toujours vérifier mon nœud ou mon système d'assurance par mon binôme et je fais attention à ne pas rester sous la trajectoire de chute d'un grimpeur

Article 2 – Le sport c'est bien, l'esprit sportif c'est mieux

Chez Montagne Réunion, tout le monde est sympa et gagne à être connu. Aussi, j'entretiens l'esprit sportif en adoptant une attitude d'entraide, de convivialité et de respect.

Article 3 – Montagne Réunion, c'est une association

MR est une association dynamique qui organise des manifestations tout au long de l'année, ceci grâce à des bénévoles motivés (assemblée générale, démontage et nettoyage des prises ou sites naturels, compétitions...). En participant à ces événements, je contribue à resserrer les liens entre adhérents et à **créer un véritable esprit de club**. C'est aussi l'occasion d'exprimer mes talents cachés et de faire de nouvelles rencontres... **Je m'engage donc à participer pour au moins une demi-journée dans l'année aux événements nécessitant de la main d'œuvre bénévole.**

Article 4 – Matériel bien traité, sérénité assurée

Je manie le mousqueton avec précaution et love les cordes avec amour... En fin de séance, j'aide au rangement des équipements et je vérifie que je n'emporte pas de matériel du club. **Le matériel (système d'assurance, baudrier et chaussons) est prêté aux débutants, nous demandons à tous les autres de se procurer leur propre matériel de grimpe.**

Article 5 – La nature est mon amie, je la respecte aussi

Montagne Réunion propose de nombreuses sorties dans des sites naturels d'exception. Je préserve et protège cet environnement grandiose. Je n'abandonne rien sur mon passage, excepté quelques larmes d'émotion (ou gouttes de sueur).

Article 6 - Chacun son niveau, chacun son créneau

Des créneaux ont été établis en fonction du de l'âge et du niveau. **Je respecte le planning et les horaires définis**. Pour accéder aux créneaux autonomes, je valide mon passeport orange (ou jaune +). L'accès aux murs et aux sorties est réservé aux licenciés. Même si je fais des jaloux, je n'amène pas ma bande de potes sans en avoir demandé l'autorisation à l'encadrant (des licences à la journée peuvent être délivrées occasionnellement).

Article 7 - Le passeport, c'est très fort

Afin de valider mes connaissances et de me donner des objectifs de niveau à atteindre, je peux passer les différents passeports (pas besoin de photo, c'est gratuit). Et mieux, si je le sens, je peux me présenter à l'initiateur pour contribuer à **renouveler l'encadrement du club** et diversifier ainsi les sorties escalade ou canyon proposées et enrichir les créneaux du mur.

Article 8 – Si tu es beau, tu es pris en photo

Toutes photos et vidéos décentes prises lors des activités escalade (falaise ou mur) et canyon sont susceptibles d'être utilisées pour la communication du club (site web notamment). J'ai bien sûr le droit de signaler si je souhaite que l'une des photos ou vidéos soit retirée si elle ne me convient pas.

Article 9 – Si je sue, je ne grimpe pas torse nu

Pour éviter d'arroser les copains en dessous (même s'ils ont trop chaud...)

Article 10 – Le règlement intérieur, je le connais par coeur

On ira pas jusque là mais lire le règlement de l'association au moins 1 fois, ce serait sympa

Article 11 – Je consulte le site internet pour avoir (presque) toutes les réponses à mes questions

Un onglet FAQ (Foire Aux Questions) contient les réponses aux questions souvent posées. Merci de soulager le secrétariat en allant d'abord consulter cette page avant de leur poser une question par mail ou par téléphone

www.montagne-reunion.re